



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le 24 octobre **2023** à 18h30 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie.

Sont présents :

- | | |
|-----------------------|--|
| • Salvatore Mancini | Membre parent |
| • Julie Geoffrion | Membre parent |
| • Jessyka Pépin | Membre parent |
| • Hudon-Godbout, Émie | Membre substitut parent |
| • Gemme, Marilyne | Membre substitut parent |
| • Éline Rebts | Membre substitut représentant personnel du SDG |
| • Natasha Nadeau | Membre représentant personnel de soutien |
| • Benoît Denault | Membre représentant personnel enseignant |
| • Marie-Ève Cusson | Membre représentant personnel enseignant |
| • Andréane Lessard | Membre représentant personnel enseignant |

Absences :

- | | |
|---------------------------|--|
| • Mylaine Grenier | Membre parent |
| • Justine Tremblay-Angers | Membre parent |
| • Hélène Lepage | Membre représentant personnel de soutien |

Participe également à la séance :

- | | |
|------------------|------------|
| • Nancy Marshall | Directrice |
|------------------|------------|

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Salvatore Mancini, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à **18h31**.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter l'ordre du jour tel quel.

CE-23-24-21 **Adopté à l'unanimité.**

3 RÉOLUTIONS EN BLOC

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023

3.2 Adoption d'un amendement aux règles de régie interne

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter les résolutions en bloc tel quel.

CE-23-24-22 **Adopté à l'unanimité.**

4 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

Personne ne demande que le procès-verbal soit lu lors de la rencontre.

Suivis au procès-verbal :

- Madame Nancy Marshall mentionne un oubli pour la rencontre actuelle d'instaurer un temps maximal pour chacun des points. Elle mentionne avoir fait l'exercice qu'elle rendra plus officielle à la prochaine rencontre.
- Mme Nancy Marshall mentionne qu'elle est actuellement en démarche afin de mettre en place un moyen optimal pour ramasser les fonds en lien avec la campagne de financement pour les produits de l'érable (la fabrique à projets – financée par Desjardins).

5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Monsieur Salvatore Mancini mentionne l'importance de compléter la liste des renseignements pour les membres du CÉ.
- Monsieur Mancini rappelle aussi la façon d'accéder aux informations dans le fichier TEAM, dont les règles de régie interne.

6 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent

7 POINTS DE DÉCISION

7.1 Évaluation du projet éducatif de l'école, LIP Art. 74 (adoption)

7.1.1 Évaluation de l'an 4 du projet éducatif

- Madame Nancy Marshall fait la présentation des résultats de l'an 4 et du bilan final.
- Madame Marshall explique le processus de mise en place des séquences en lecture pour les composantes « apprécier et réagir » dans les réalisations en lecture. Les résultats se sont majoritairement améliorés, bien qu'ils ne se transposent pas directement dans le résultat du projet éducatif pour ce point. Les séquences se poursuivront pour la lecture.
- Madame Marshall fait la comparaison entre la situation initiale (juin 2019) et la situation finale (juin 2023) où il n'y a pas d'écart considérable, considérant l'année et demie d'enseignement à distance.
- Mention des résultats des garçons en 6^e au CSSP en lecture (70% des garçons, en moyenne, qui ont eu 70% et plus). Ici, à La Roseraie, ce sont 83% des garçons qui ont 70% et plus en lecture.
- Sur 12 indicateurs, 7 qui ont statu quo ou +1 ou +2.
- Madame Jessyka Pépin se questionne par rapport à l'écriture, où il n'y a pas eu de séquences.
- Madame Marie-Ève Cusson mentionne que les années comparées ne sont pas les mêmes cohortes, ce qui peut expliquer la variabilité des résultats.
- Madame Marshall présente aussi un portrait initial de l'école en 2019, en lien avec les manquements majeurs et mineurs et l'évolution de l'atteinte de l'objectif à travers les années.
- Madame Marshall mentionne qu'en juin 2023, 33% des manquements (95 sur 437) étaient des manquements majeurs.
- Les membres du CÉ se questionnent sur la raison de l'augmentation des manquements majeurs. Madame Élane Rebts mentionne l'existence des zones dans la cour d'école dans les années passées.
- Madame Natasha Nadeau mentionne que les manquements majeurs sont souvent posés par les mêmes élèves (95 manquements pour 49 élèves) et rapporte des interventions qui ont été mises en place cette année.

Il est proposé par madame Nancy Marshall d'ajouter dans la colonne « commentaires » les constats expliqués ci-haut.

Il est proposé d'adopter la proposition amendée des résultats pour l'évaluation du projet éducatif de l'école pour l'an 4.

CE-23-24-23

Adopté à l'unanimité

7.1.2 Bilan final du projet éducatif

Il est proposé d'adopter la proposition amendée des résultats pour l'évaluation du projet éducatif de l'école pour le bilan final.

7.2 Création d'un comité sur la consultation obligatoire des élèves (LIP Art. 89.2 et 110.4)

- Monsieur Salvatore Mancini propose un calendrier pour la séquence de la consultation des élèves
 - 24 octobre 2023 : adoption de la création du comité sur la consultation des élèves 2023-2024 et du calendrier
 - 31 janvier 2024 : adoption d'une proposition de plan de consultation par le comité
 - Entre 1^{er} février et 20 mars 2024 : consultation des élèves ciblés
 - 24 avril 2024 : présentation des résultats et des recommandations à mettre en place pour 2024-2025
- Madame Nancy Marshall soulève le point que les dates entre 1^{er} février et 20 mars contient des évaluations et une semaine de relâche qui pourraient interférer avec la consultation.
- Jessika Pépin et Julie Geoffrion se proposent pour faire partir du comité sur la consultation des élèves.
- Madame Nancy Marshall suggère que si les membres du CÉ ont des idées de thème en lien avec la consultation des élèves, ils peuvent en faire part à Madame Julie Geoffrion ou Jessyka Pépin d'ici la prochaine séance.

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini de :

Créer un comité sur la consultation des élèves 2023-2024.

D'adopter le calendrier proposé dans le préambule.

7.3 Utilisation du fond à destination spéciale (adoption)**7.3.1 Entrées au fond**

Réception du chèque de 50 000 \$ de la Ville de Varennes

Il est proposé de déposer les 50 000\$ reçus pour le projet cour d'école.

7.3.2 Sorties au fond

Monsieur Julien Charbonneau a fait parvenir une facture de 834\$ pour le paysagement à l'avant de l'école

Il est proposé d'utiliser le fond à destination spéciale pour régler la facture de 834\$ de monsieur Julien Charbonneau.

8 POINTS D'INFORMATIONS

8.1 Consultation sur l'élaboration du projet éducatif 2023-2027 (consultation)

- Madame Nancy Marshall présente le document de travail du projet éducatif. Elle mentionne qu'il fait présentement l'objet d'une consultation auprès du personnel et auprès du CÉ ce soir. Des suggestions ont été proposées par les membres du CÉ en lien avec certaines modifications au document.
- Madame Marshall explique le contexte interne et externe de l'école La Roseraie. Elle propose de réduire les informations à une page maximum. Le comité propose de limiter certaines informations qui ne sont pas uniques à notre école.
- Madame Geoffrion se demande s'il existe un recensement plus récent que 2011. Madame Marshall confirme qu'il existe des données datant du recensement de 2016.
- Il est mentionné qu'il y a une certaine stabilité du personnel à l'école La Roseraie dans notre contexte interne, mais il existe tout de même des enjeux de mobilité et qu'on doit mettre des moyens en place pour maintenir cette stabilité. Il est suggéré de mettre en phrase, plutôt qu'en énumération la section « zone de vulnérabilité pour l'organisation attractive et inspirante » en proposant des moyens pour préserver la stabilité.
- Tableau de présentation du contexte (ajouter l'année de référence des données). Il faudra diviser le nombre d'employées par corps d'emploi.
- Enjeux et orientation : le ministère de l'Éducation propose que toutes les écoles aillent dans le même sens au niveau des objectifs (augmenter la proportion des élèves ayant 70% et plus en écriture, lecture et mathématiques)
- Certains membres du CÉ trouvent que l'objectif en lien avec les mathématiques est ambitieux.
- Madame Nancy Marshall explique le choix du comité de ne pas mettre un 2^e enjeu en lien avec la motivation et l'engagement, compte tenu de la difficulté d'évaluation de cet enjeu.
- Les membres du CÉ donnent des suggestions en lien avec le projet éducatif.

8.2 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

- Monsieur Salvatore Mancini invite les membres du CÉ à compléter leur formation obligatoire.

8.3 Appel de candidature pour deux représentants de la communauté

- Monsieur Salvatore Mancini mentionne qu'il a reçu un courriel d'un parent de l'école qui se demandait si un parent peut occuper ce poste. Monsieur Mancini précise que ce doit être quelqu'un de la communauté (parent ou non), mais pas quelqu'un du personnel, et qu'il n'a pas le droit de vote.

- 8.4 Projet éducatif, plan d'action et plan de lutte à la violence et l'intimidation
- Madame Nancy Marshall présente les moyens ressortis par les enseignants pour l'atteinte des objectifs (rétroaction constructive et communauté de pratique) – et quelques pistes de réflexions sur le plan d'action.
 - Plan de lutte à la violence et l'intimidation : ajout pour les problématiques à caractère sexuel. Le plan sera probablement présenté en décembre au CÉ.
- 8.5 Suivi au budget de l'école
- Aucune dépense n'est présentée officiellement.
 - Madame Nancy Marshall mentionne tout de même l'achat de 10 portables, une machine à tapis, des tabourets et des babillards.
 - Monsieur Salvatore Mancini mentionne l'importance à Mme Marshall de suivre de près les budgets résiduels pour ne pas rester avec de l'argent résiduel dans certains postes budgétaires.
- 8.6 Fond à destination spéciale (suivi)
- Madame Nancy Marshall mentionne que le budget antérieur prévu sera supérieur pour les finissants par rapport aux chiffres qui avaient été présentés.
 - Madame Marshall fait un résumé des autres projets inclus dans le fond à destination spéciale.
- 8.7 Projet « Embellissement de la cour d'école » (suivi)
- Madame Marshall présente l'état de l'évolution du projet. Pour ce qui est du module de jeu, la livraison est prévue le 30 novembre 2023.
- 8.8 Parole à l'OPP
- Madame Julie Geoffrion présente un résumé de la première rencontre de l'OPP, des campagnes et des projets à venir.
- 8.9 Parole aux enseignants
- Madame Marie-Ève Cusson fait un résumé des activités vécues par les différents cycles à l'école.
 - Monsieur Benoit Denault mentionne qu'il y a eu le premier tournoi de basket ball.
- 8.10 Parole à la représentante du personnel de soutien
- Madame Natasha Nadeau n'a pas de commentaires.
- 8.11 Parole à la représentante du service de garde
- Pédagogique à l'Île St-Bernard demain.
 - Retraite de Mme Marie-Ange Cyr le 2 novembre 2023.
 - Les ateliers du mercredi débiteront la semaine prochaine.
 - Madame Elaine Rebst mentionne une problématique en lien avec le réchauffement des repas pour le service des diners. Les membres du CÉ se questionnent sur les moyens pour alléger la tâche des éducatrices et surveillants. Mme Marshall mentionne le fait qu'il y a plus d'élèves inscrits au service aux diners et qu'il y a beaucoup plus de repas traiteur à trier que les années précédentes.
- 8.12 Parole au représentant du comité de parents
- Monsieur Salvatore Mancini présente un résumé de la première rencontre du comité de parents. Il mentionne que la prochaine rencontre sera jeudi le 16 octobre 2023. Il mentionne que l'élection des membres du comité exécutif a eu lieu.
- 8.13 Parole à la direction
- Madame Nancy Marshall souligne la retraite de Madame Marie-Ange Cyr, éducatrice, le 2 novembre 2023 prochain.

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondances reçues

9.1.1 lettre pour information concernant les représentants de la communauté.

9.1.2 Invitation pour une sortie à Québec mai 2024 pour un évènement d'olympiades en lien avec les métiers de technologie.

9.1.3 Lettre FCPQ (atelier interactif virtuel 7 novembre 2023).

9.2 Parole aux membres

- Madame Marilyne Gemme mentionne qu'elle a reçu des insatisfactions d'autres parents en lien avec les différents moyens de communication utilisés (team, class dojo, courriel). Madame se questionne sur la lourdeur des mediums utilisés et sur la possibilité d'uniformiser les moyens de communication.
- Les membres du CÉ discutent des plateformes utilisées.
- Madame Marilyne Gemme mentionne les ratées de la première communication. Madame Nancy Marshall mentionne qu'il y a normalement une enseignante qui teste le lien sur Mosaïk avant d'être rendu disponible aux parents. Mme Gemme se propose d'être le parent qui vérifie si les communications fonctionnent avant d'acheminer à tous les parents.

10 PAROLE AU PUBLIC

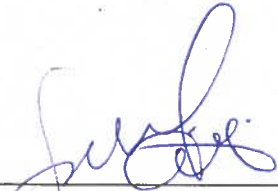
Il n'y a pas de public.

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Benoit Denault propose la levée de la séance à **20h40**.

CE-23-24-28

Adopté à l'unanimité.

	19 janvier 2024
Signature de la présidence	Date
	13 décembre 2023
Signature de la direction	Date

